



l'atelier Saugrenu

PROJET ASSOCIATIF

Actualisation de l'année 2014

Ce document dit pourquoi et comment existe notre association. Comme elle, il est dynamique et s'adapte aux orientations et développements qu'elle choisit en restant conforme à son objet social.

PROJET ASSOCIATIF de L'ATELIER SAUGRENU

▶ Historique.....	2
▶ Un bref diagnostic du territoire et de ses activités culturelles.....	3
▶ Les valeurs de l'association.....	3
L'adhésion au projet fédéral.....	3
L'accueil de tous.....	3
Un bien commun garanti par l'engagement de chacun.....	4
La transmission.....	4
La création artistique.....	4
La gouvernance.....	5
▶ Les objectifs généraux poursuivis.....	6
L'enseignement.....	6
Les créations.....	6
L'ouverture culturelle et la création de liens.....	6
▶ Objectifs opérationnels : les moyens mis en œuvre.....	6
La conformité à la réglementation.....	6
Les équipements.....	7
L'adhésion à la FFD et les licences fédérales.....	7
Les contributions volontaires.....	7
Les contributions financières.....	7
L'encadrement des activités.....	9
Le Projet Pédagogique.....	9
Les partenariats.....	11
▶ Les activités et actions régulières.....	12
Les cours réguliers.....	12
Les ateliers chorégraphiques.....	13
Les Rencontres fédérales.....	14
Les cours publics.....	14
Le spectacle de fin d'année.....	14
Arles par temps de danse.....	15
Les collaborations diverses.....	15
▶ L'évaluation.....	16
Evaluation quantitative.....	16
Evaluation qualitative.....	16
▶ Les perspectives de développement.....	17
Cours réguliers.....	17
Les stages.....	17

► Historique

L'association « L'Atelier Saugrenu » a été créée le 21 juin 1982 à Arles. Son objet social est défini comme suit dans ses Statuts :

« Promouvoir, chez les jeunes et les adultes, le goût et la pratique de la danse contemporaine, par l'enseignement, la création et l'organisation de stages ou de spectacles ainsi que l'éventuelle participation aux différentes manifestations organisées par la Fédération Française de Danse. Toutes autres méthodes ou activités pouvant amener une meilleure conscience du corps, une libération et une éducation de l'expression pourra être accueillie dans l'avenir, après délibération du Conseil d'Administration. »

Avec une enseignante déjà pourvue du seul diplôme fédéral existant en 1982¹, et avant la réglementation de l'enseignement de la danse en 1992², l'association a rapidement cherché à développer sa démarche pédagogique et artistique en s'affiliant à une Fédération Française de Danse (FFD)³ qui visait déjà à structurer les pratiques et garantir un enseignement professionnel. Dès lors, l'Atelier Saugrenu y a licencié tous ses membres. Soucieux de voir le sérieux de sa démarche et de son fonctionnement rapidement reconnu, il demande, puis obtient en octobre 1983, l'agrément du Ministère de la Jeunesse et des Sports⁴.

Dès le départ, l'association a le désir de s'impliquer dans la vie locale. Les activités ont trouvé, au cours du temps, de nombreux lieux de pratique favorisant les échanges : Maison des Jeunes, gymnases municipaux, locaux mutualisés, loués ou prêtés. Modeste au départ avec une poignée d'adhérents qui l'aideront aussi à prospérer en s'investissant dans son administration, l'association est passée de quelques heures de cours à, aujourd'hui, plus de 21 heures d'activités hebdomadaires animées par 2 professeures de danse salariées et auxquelles 190 adhérents⁵ participent activement.

Reconnue par la Ville d'Arles depuis longtemps comme un acteur culturel important inscrit dans la vie associative locale, l'Atelier Saugrenu dispose depuis 2001 d'un local municipal qu'elle loue pour abriter ses nombreuses activités et qu'elle met également à disposition d'associations proposant des disciplines complémentaires. Sa notoriété est aujourd'hui nationale grâce aux succès réguliers remportés au cours de ses participations aux Rencontres chorégraphiques sélectives de la FFD.

¹ Certificat d'Aptitude à l'Enseignement de la Danse de la Fédération Française de Danse ACEC.

² Création du Diplôme d'Etat de professeur de danse et définition des conditions précises de sa dispense.

³ A l'époque, Fédération Française de Danse ACEC, devenue en 1986 l'unique Fédération Française de Danse recevant de l'Etat la mission de service public d'organiser la pratique de la danse.

⁴ Véritable « **label de qualité** », cet agrément est accordé par l'Etat lorsque l'association affiliée à une fédération sportive agréée et délégataire, satisfait aux conditions suivantes :

- fonctionnement démocratique de l'association
- transparence de la gestion
- égal accès des femmes et des hommes à ses instances dirigeantes.

L'association doit faire également la preuve :

- qu'elle assure en son sein,
 - la liberté d'opinion et fait respecter les règles démocratiques,
 - les droits de la défense et s'interdit toute discrimination illégale,
- qu'elle applique les règles déontologiques du sport définies par le Comité National Olympique et Sportif,
- qu'elle respecte les règles de sécurité et d'hygiène. (Source : [FFD](#))

⁵ Chiffre de la saison 2013/2014.



► Un bref diagnostic du territoire et de ses activités culturelles

Arles est une ville de 55.000 habitants connue internationalement pour la richesse de son patrimoine monumental et culturel. Plus vaste commune de France, elle s'inscrit dans un territoire également historiquement bien pourvu et reconnu pour la diversité de son offre culturelle avec, en 2013, le titre de Marseille-Provence, capitale européenne de la Culture.

Arles fut la ville du premier grand Festival de danse contemporaine d'été au cours des années 80. Précurseur en la matière, il s'arrêta alors qu'émergeaient d'autres manifestations devenues aujourd'hui prestigieuses à Montpellier, à Aix-en-Provence, à Marseille. Il n'y avait pas de structure semblable à l'Atelier Saugrenu pour favoriser la pratique d'une danse contemporaine fondée sur un enseignement technique rigoureux, nourrissant et démultipliant la créativité dans le monde amateur.

Depuis, et sur un territoire dépassant largement celui de la commune, l'Atelier Saugrenu reste la seule structure se consacrant exclusivement à la danse contemporaine, à la sensibilisation à la grande diversité de ses courants, comme à la mise en place d'ateliers de créations chorégraphiques⁶ amateurs extrêmement dynamiques⁷.

► Les valeurs de l'association

L'Atelier Saugrenu est porteur de valeurs qui résidaient dans son projet initial et qui ont trouvé, au cours de plus de trente ans d'existence, matière à se diversifier et à se renforcer.

L'adhésion au projet fédéral.

L'Atelier Saugrenu se reconnaît parfaitement dans les valeurs que porte la FFD :

- ouverture à tous de la pratique de la danse
- pratique assurée par des professionnels diplômés, respectueux de leurs publics
- transmission d'une culture de répertoire et de création

L'accueil de tous

De 4 ans (limite légale pour la pratique d'activités sportives) à l'âge adulte, garçons ou filles, recherchant une pratique de loisir ou cherchant davantage la maîtrise d'une forme d'expression artistique, tous les publics sont les bienvenus.

Chacun, sans discrimination aucune, vient avec ses désirs, sa créativité, ses expériences et sera invité à en faire le partage. Dans un esprit d'ouverture et de bienveillance, le désir, la persévérance et les échanges sont cultivés. La diversité de ces expériences vient alors composer un bien commun qui nourrit l'imaginaire de tous, diversifie les univers sensibles exprimés individuellement ou au travers de chorégraphies de groupe.

Cette ouverture, au travers d'une pratique artistique, exprime notre adhésion aux valeurs humaines favorisant la création de liens sociaux, éléments d'une cohésion sociale plus vaste. Le respect comme l'attention prêtée de manière égale à soi et aux autres, l'accès à la diversité culturelle font partie de nos objectifs et contribuent à donner sens à nos activités.

⁶ Ateliers spécifiques par tranches d'âges définies par la FFD : adolescents, jeunes adultes, adultes

⁷ Cf. pages 13 et 14



Un bien commun garanti par l'engagement de chacun

Membre de l'association, on ne fait pas qu'hériter implicitement de son histoire passée. On contribue à l'écrire aussi au présent et au futur, par une adhésion à ses valeurs, par un engagement impliquant une pratique régulière, par une participation active à son projet et à la construction de son avenir. L'Atelier Saugrenu ne fait pas commerce de cours de danse ni d'activités occupationnelles. Il suscite en chacun de ses membres l'envie de proposer, de critiquer utilement, de co-construire son projet, ses activités.

Cet état d'esprit se retrouve dans les cours comme dans les ateliers chorégraphiques, ainsi que dans l'ouverture de ses Statuts⁸ incitant largement à s'impliquer dans son administration de manière démocratique.

La transmission

Etymologiquement, « enseigner » signifie « montrer ». Enseigner la danse, c'est transmettre des savoirs, des manières de faire. Chorégrapheur, c'est vouloir transmettre son imaginaire, ses intentions sensibles, en faisant œuvre de création.

Le projet pédagogique⁹

Parce qu'il témoigne des exigences de sérieux et de professionnalisme, l'Atelier Saugrenu fonde aussi ses valeurs au travers d'un projet pédagogique structuré et exigeant : amener chacun de ses membres, quel que soit l'âge auquel il commence ou reprend la danse contemporaine, à s'approprier les « outils techniques chorégraphiques » qui permettront à sa créativité de s'exprimer et à sa personnalité propre de s'épanouir au sein du groupe.

Il vise, en autres choses, à :

- connaître et comprendre ce qu'est la danse contemporaine et en assurer aussi la promotion
- favoriser apprentissages et travail en groupe, pour développer la créativité, les stratégies d'entraide, de construction et d'intelligence collectives
- découvrir et explorer son corps par le mouvement pour en découvrir l'équilibre et l'harmonie en favorisant l'écoute de soi et celle des autres

La formation des enseignantes garantit la réalisation du projet pédagogique sans lequel il ne peut y avoir de projet artistique.

L'ouverture aux arts

Nous encourageons sans cesse les membres à voir le spectacle vivant dans toute sa diversité (danse, musique, théâtre, performances,...), à écouter toutes les musiques, à s'intéresser aux beaux-arts, au cinéma, à toute chose culturelle qui viendra affiner la sensibilité, enrichir l'imagination, donner du sens à leur danse et, de manière plus étendue, contribuer à l'épanouissement de leur personnalité au sein d'une communauté humaine plurielle.

L'Atelier Saugrenu a des partenariats réguliers avec le Théâtre d'Arles (scène conventionnée pour les nouvelles écritures) incitant ses élèves à assister plus particulièrement à sa programmation danse. Il accueille aussi ses master-classes. Nous encourageons nos membres à faire des stages pour découvrir d'autres approches de la danse contemporaine.

La création artistique

En les sollicitant dans l'écriture chorégraphique, nous incitons chaque danseur à créer, pour son plaisir et pour celui des autres. Nous favorisons l'expression de toutes les sensibilités et cherchons, par notre action pédagogique, à lever tous les freins qui entraveraient le désir de créer, de s'exprimer par la danse. Nous proposons un ensemble d'événements permettant la production de la créativité de chacun¹⁰ et l'ouverture sans *a priori* à celle des autres.

⁸ Cf. Article 11 des Statuts sur les qualités de *membre électeur* et de *membre éligible*.

⁹ Cf. ses déclinaisons en page 9

¹⁰ Cf. page 12 et suivantes



La gouvernance

La danse contemporaine n'existe pas sans la liberté de s'exprimer.

L'Atelier Saugrenu fonctionne avec un mode de pilotage souple fondé sur un partenariat ouvert et éclairé entre les différents acteurs - administrateurs élus, adhérents et salariés - garantissant la liberté d'expression de tous et permettant une écoute de l'ensemble des propositions, autant internes qu'externes.

Des Statuts ouverts

Nos Statuts ont toujours évolué vers plus d'ouverture afin de garantir l'exercice de la démocratie qui est source de vitalité et de renouveau pour l'association. L'Article 11 qui définit les qualités de membres électeurs et de membres éligibles concrétise cette volonté :

*Est **électeur** tout membre actif pratiquant, âgé de seize ans au moins au jour de l'élection, ayant adhéré à l'association depuis plus de trois mois et à jour de ses cotisations. Est également considéré comme électeur tout parent ou représentant légal d'un membre mineur pratiquant depuis plus d'un an. Le vote par procuration est autorisé, mais le vote par correspondance n'est pas admis.*

*Est **éligible** au Conseil d'Administration, toute personne disposant des droits civils et politiques, ayant atteint la majorité légale au jour des élections, membre actif pratiquant depuis plus de trois mois et à jour de ses cotisations. Les candidats n'ayant pas atteint la majorité légale devront, pour pouvoir faire acte de candidature, être âgés de seize ans au jour des élections et produire une autorisation de leurs parents ou représentants légaux. Toutefois, la moitié au moins des sièges du Conseil devra être occupée par des membres ayant la majorité légale et jouissant de leurs droits civils et politiques.*

Est également éligible tout parent ou représentant légal remplissant les conditions d'électeur.

La démocratie participative

Article 16 des Statuts, qui indique les conditions de tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle, précise le renouvellement annuel du Conseil d'administration. Ainsi, les responsabilités liées aux fonctions des membres du CA (11 conseillers en 2013/2014) - et de fait celles des membres du Bureau également - peuvent être redistribuées démocratiquement par le vote des membres électeurs choisissant parmi ceux éligibles qui se portent candidats.

Chacun peut alors s'emparer des possibilités d'agir positivement sur la gestion et le projet de l'association. Le Conseil d'administration se réunit une fois par mois et plus, dès que les activités de l'association le nécessitent. Chacun y débat librement et les décisions sont collégiales.

Certains évènements amènent la participation de membres hors du CA. Leurs avis sont alors entendus et les décisions les incluent.

Rigueur et transparence de la gestion

L'Atelier Saugrenu applique strictement ce qui permet de le caractériser comme une association Loi de 1901 à but non lucratif : une gestion démocratique et désintéressée. Comme le prévoit l'Article 15 « *Les membres du Conseil ne doivent recevoir aucune rétribution en raison de leur qualité d'administrateurs.* ».

Les décisions concernant tous les éléments financiers sont prises en Conseil d'administration et la comptabilité est confiée à un prestataire externe qui garantit l'orthodoxie des règles comptables amenant à la production du Bilan et du Compte de résultat annuels. Ces éléments sont donnés par écrit à chaque membre présent lors de l'Assemblée Générale Ordinaire et sont consultables sur simple demande.

► Les objectifs généraux poursuivis

L'enseignement

Permettre à tous, dès 4 ans, d'accéder à un enseignement de qualité développant, de manière personnalisée et adaptée à chaque âge et niveau, les capacités physiques et la sensibilité artistique dans le but de s'exprimer par l'art de la danse.

Les créations

Favoriser la création individuelle ou collective, finalités de l'enseignement, en organisant la production d'œuvres chorégraphiques amateurs ou en développant des partenariats favorisant leur production publique.

L'ouverture culturelle et la création de liens

Développer le goût de la diversité culturelle par la richesse des propositions formulées ou choisies, en développant la curiosité, la prise de risque, l'ouverture d'esprit vers tous les arts. Faire de cet encouragement permanent un moyen de créer du lien social et des échanges sans jugement *a priori*. Par nos activités ouvertes au plus grand nombre, rendre accessibles les lieux et événements culturels (théâtres, musées, rencontres et festivals) pour rompre avec des préjugés socioculturels élitistes.

► Objectifs opérationnels : les moyens mis en œuvre

La conformité à la réglementation

Une association régie par la Loi du 1^{er} juillet 1901 et son Décret d'application du 16 août 1901 est encadrée par un ensemble de dispositions juridiques et fiscales (lois, jurisprudence et réglementations), générales et spécifiques selon la nature de ses activités.

En assurant une veille permanente (presse spécialisée, FFD, informations et formations des responsables associatifs, etc...), l'administration de l'association est active pour rester toujours en conformité, malgré la complexité de la tâche. Elle s'assure par ailleurs de toujours remplir les conditions de non lucrativité de ses activités.

Association-employeur, elle applique scrupuleusement la Convention Collective Nationale Etendue du Sport et veille à offrir à ses enseignements les meilleures conditions possibles, morales et matérielles, à l'exercice de leur profession.

Elle souscrit toutes les assurances nécessaires.

L'enseignement de la danse est soumis à une Loi¹¹ et des réglementations strictes. Elles s'appliquent aux équipements, à la formation initiale des enseignants¹², aux contenus qui doivent précisément être adaptés au développement psychomoteur. Une attention particulière est toujours portée sur chaque adhérent, quel que soit son âge. Par ailleurs, un certificat médical garantissant un état de santé compatible avec la pratique de la danse est exigé, en début de saison, de chaque membre pratiquant.

¹¹ [Loi n°89-468 du 10 juillet 1989](#) relative à l'enseignement de la danse

¹² Une enseignante dispensée du DE de professeur de danse contemporaine, une enseignante titulaire du DE de professeur de danse contemporaine (se référer à http://www.culture.gouv.fr/culture/dmdts/doc-pdf/de_prof_danse.pdf)

Les équipements

L'Atelier Saugrenu dispose de locaux conformes au [Décret no 92-193 du 27 février 1992](#). Ils comprennent les éléments suivants conformes aux normes d'accessibilité et de sécurité :

- une salle d'accueil
- une salle de 115 m² équipée d'un plancher spécifique à la pratique de danse
- un vestiaire « filles » équipé d'une douche
- un vestiaire « garçon »
- un cabinet de toilettes

Par ailleurs et non accessibles au public

- un local technique
- un espace de bureau et de stockage des costumes et accessoires

L'adhésion à la FFD et les licences fédérales

En étant adhérente à la Fédération Française de Danse, notre association contribue à un vaste mouvement prenant en compte l'enseignement et les productions en danse amateur et disciplines associées, tous styles confondus.

Elle s'implique dans la vie fédérale en participant aux Rencontres, évènements et formations organisés aux différents échelons : départemental, régional et national.

Un membre et une salariée de l'association se sont également impliqués durablement au Bureau des Comités 13 et PACA de la FFD (trésorier, secrétaire).

Chaque membre pratiquant de l'association est licencié à la FFD et couvert par l'assurance associée.

Les contributions volontaires

Nous encourageons une participation active des bénévoles à l'administration de l'association, à la conception, l'organisation et à la mise en œuvre des projets annuels d'activités. Chaque service rendu et chaque éventuelle contribution matérielle constituent des éléments vitaux sans lesquels l'association ne saurait et ne pourrait fonctionner. Cela « allait de soi » mais n'était pas restitué aux regards de nos financeurs. Nous avons commencé à valoriser ces contributions volontaires dans notre comptabilité 2013/2014 et nous ne le ferons méthodiquement et de manière justifiée à compter de l'exercice 2014/2015.

Les contributions financières

Notre association se sent proche des valeurs de l'éducation populaire comme de celles de l'économie sociale et solidaire à laquelle sa forme juridique la rattache. Ces éléments de filiation impliquent pour elle de s'inscrire dans un modèle économique qui la fait se distinguer clairement d'une entreprise privée du secteur marchand.

Outre son caractère non lucratif¹³, elle témoigne d'activités ne pouvant pas exister sans la mobilisation volontaire et assidue de ses bénévoles. Seules les enseignantes sont salariées selon les critères de la Convention Collective Nationale du Sport Etendue.

¹³ Le caractère non lucratif d'une association fait qu'elle n'est pas assujettie aux impôts et taxes auxquels une entreprise du secteur marchand peut être soumise. Pour cela, elle doit répondre à des critères fixés par l'administration fiscale :

- gestion désintéressée : les membres du Conseil d'administration ne perçoivent aucune rémunération pour leur activité et ne peuvent reprendre que leurs éventuels apports. En cas de dissolution, les biens de l'association sont transmis à une autre association, minorés de ces éventuels reprises.
- attribution des excédents de recette éventuels aux activités et investissement matériel de l'association
- activités et publics n'entrant pas en concurrence avec ceux du secteur marchand :
 - activités différentes de celles du secteur marchand local
 - public différent d'activités similaires dans le secteur marchand local
- tarifs inférieurs à ceux qui seraient pratiqués par le secteur marchand pour des activités comparables
- non recours à la publicité

Les ressources de l'association sont conformes à l'Article 8 de ses Statuts. Afin de garantir au mieux son indépendance financière, elle ne recherche les financements publics que lorsque ses capacités propres d'autofinancement ne suffisent pas à elles seules à couvrir les frais liés aux activités.

Ses fonds propres et son fond de roulement résultent des économies réalisées, garantissant le financement de son besoin en fond de roulement et une éventuelle réserve pour parer aux imprévus. Il n'y a pas volonté de thésaurisé mais conscience de devoir sécuriser une association employeur.

Les cotisations des membres pratiquants :

Chaque année, les cotisations sont étudiées pour décider de leur stabilité ou de leur augmentation. Elles sont la première et la plus importante des ressources financières permettant à l'association de garantir au mieux l'exercice de ses responsabilités vis-à-vis de ses adhérents et de ses salariées et la pérennité de son existence. Nous réalisons donc un compromis : les montants les plus bas permettant un accès large à tous les publics et assurant la bonne santé financière de l'association. Nous restons sur des montants inférieurs ou égaux à la moyenne pour des activités semblables dans les structures associatives de la région, et largement inférieurs aux structures du secteur marchand pour des pratiques qu'un public non averti pourrait confondre avec les nôtres..

Au lieu d'une cotisation annuelle unique, nous choisissons une déclinaison en diverses formules modulées en fonction de l'âge, de la fréquence et du niveau technique. Outre ces paramètres, cela permet aussi à chaque adhérent d'étaler dans le temps sa contribution financière au fonctionnement de l'association.

▷ **Elles sont modulées en fonction de critères sociaux** pour rendre accessibles les activités aux publics économiquement fragilisés.

A titre d'exemple, montants au 1^{er} septembre 2014 pour la saison 2014/2015 :

Adhésion annuelle incluant la quote-part reversée à la Fédération Française de Danse :

17 € jusqu'à 19 ans et 20 € au-delà de 20 ans

▷ *1⁴ La réglementation de la fiscalité des associations ne nous permet pas de faire la publicité d'éléments assimilables à des tarifs. Cela est une condition de la non lucrativité et des aspects non commerciaux et désintéressés du fonctionnement de notre association.*

Enfants :

4 à 7 ans :

8 ans et plus :

Nous vous remercions de votre compréhension.

Adultes :

1 cours :

2 cours :

Vous pouvez, bien entendu, prendre contact avec nous par les moyens indiqués sur la page contact de notre site <http://www.ateliersaugrenu.net/contact.html>

▷ *Pour les adolescents, les jeunes adultes et les adultes, la participation aux ateliers chorégraphiques n'entraîne pas de surcoût de cotisation, conformément aux intentions du projet pédagogique¹⁴*

Réduction de 10% sur les cotisations pour les membres d'une même famille

Réduction de 20% pour les étudiants et les bénéficiaires ou enfants de bénéficiaires de minima sociaux

¹⁴ Cf. page 13

Par ailleurs,
les titulaires de la Carte « Pass'Sports » (dispositif [Ville d'Arles](#)) bénéficient d'une déduction de 35€ sur le total annuel des cotisation
et
les titulaires de la Carte « Ze Carte » (anciennement « L'Attitude 13 ») du CG13 bénéficient d'une réduction entre 20 et 80 € (voir détail du dispositif sur le [site du CG13](#))

L'encadrement des activités

Comme dit au chapitre « La conformité à la réglementation », l'enseignement est strictement encadré. Le Conseil d'administration veille aussi - en collaboration étroite avec les enseignantes - à :

- la bonne organisation des activités
- la compatibilité des effectifs avec notre souci d'excellence de l'enseignement dispensé
- l'application des règles d'hygiène et de sécurité durant les activités proposées dans et hors des locaux de l'association

Le Projet Pédagogique

La transmission de savoirs en danse étant l'épine dorsale de notre projet associatif, le projet pédagogique décrit son intention, en décrivant sa mise en pratique, et en répondant à ses objectifs généraux :

Imaginer un enseignement conjuguant apprentissage et création, éducation et poésie, savoir et plaisir de la danse. Favoriser ainsi l'épanouissement personnel, l'ouverture aux autres et l'accès à la diversité culturelle au travers des liens tissés entre chaque membre et au contact d'autres pratiquants, toutes disciplines confondues.

La raison des classes d'âges

La durée des cours (précisée entre parenthèses) est déterminée par la capacité de concentration des enfants, la différenciation par tranche d'âge est déterminée par leur développement moteur (coordination, renforcement musculaire, endurance, précision).

Les classes et niveaux

4/5 ans (50 min) et 5/6 ans (1h00) : deux années d'éveil

A cet âge, l'enfant est encore dans la phase d'imitation, l'enseignant est son modèle. En s'appuyant toujours sur la notion de jeu, l'enfant est amené à trouver ses propres réponses à partir de propositions précises (ex : un mouvement dont on varie l'amplitude, la vitesse, la direction...), il s'approprie le mouvement et développe son autonomie.

En sollicitant sa fantaisie (ex : ce même mouvement sur des musiques très différentes, en ne mobilisant qu'une partie du corps, en le liant à celui d'un autre, en intégrant un objet tissu, balle...), il éveillera sa créativité et sa sensibilité artistique. En se repoussant du sol jusqu'à trouver l'alignement vertical, en jouant avec les appuis, le toucher, le poids, il développera son écoute de soi, et par là-même, sa relation aux autres.

6/7 ans et 7/8 ans : deux années d'initiation

Le temps d'improvisation se poursuit mais il partage le cours avec un temps d'échauffement, avec des exercices précis abordant le vocabulaire de la danse. Le développement de la coordination est privilégié. La répétition est utilisée comme un moyen d'apprentissage, les enchaînements sont simples, l'accent est mis sur la qualité des mouvements (lié, saccadé, appuyé, effleuré etc...) et leurs transitions. Avec les **7/8 ans** l'acquisition de la latéralisation permettra d'affiner sa perception de l'espace, de le structurer.



8/10 et 10/12 ans : la technique s'installe dans le cours

L'approfondissement de la technique contemporaine prend toute sa place : le travail des appuis, du poids, de l'énergie, la dynamique des mouvements plutôt que la forme, le rapport au sol... C'est désormais un cours technique avec un échauffement et le travail d'une variation.

À **10 ans**, le tonus de fond (ou de soutien) étant acquis, les grands pliés font leur entrée dans cet échauffement et les étirements deviennent plus exigeants. L'improvisation reste très présente, elle est la base de toute création, notamment celle de la chorégraphie présentée au spectacle de fin d'année qui sera signée par tout le groupe. Chacun a ainsi sa place dans l'acte de création.

13/14 ans :

C'est le cours de transition entre l'improvisation ludique des cours d'enfants, et l'improvisation comme temps de recherche sur le mouvement et sur son propre corps, des cours ados/adultes.

C'est aussi le cours où le travail du contact se développe, un travail sur la confiance et l'écoute de l'autre, amenant au travail des portés. Le travail technique est là pour amener l'aisance du mouvement, préciser les gestes et affiner les sensations.

Les cours ados et adultes :

Le choix de maintenir l'âge plutôt que le niveau pour les cours ados résulte de notre expérience.

Peu d'adolescents débutent la danse à cet âge, et dans ce cas, la rapidité de mémorisation, d'assimilation de consignes lui permet de suivre le niveau « intermédiaire/avancé » du cours ados. Il travaillera la fluidité et la précision du geste à son rythme.

Les cours adolescents sont sollicités par diverses collaborations pour des spectacles en cours d'année. S'engager dans une création permet ainsi à l'adolescent de trouver sa place dans le groupe. De son écoute de l'autre dépend la réussite d'un saut, d'un porté, d'un départ à l'unisson...

Cette écoute de l'autre et de soi-même développée par ce travail de création en groupe participe au renforcement de sa confiance et de son estime de soi.

Puis, pour les **jeunes adultes** et les **adultes**, se prolongent les intentions qui se sont faites plus nettes durant les cours pour adolescents : allier le plaisir de créer, de danser et le travail d'entraînement du danseur dans un cours technique; entretenir le renforcement musculaire, l'assouplissement, la mémoire corporelle et, selon les différents niveaux, la virtuosité technique.

La danse contemporaine permet de jouer avec des univers sonores et poétiques très divers, entretenant ainsi la sensibilité et la créativité du danseur, tout au long de son travail.

Les partenariats

Les collaborations et partenariats accompagnent la vie de l'association, stimulent son développement et sont des ouvertures qui permettent à ses adhérents de se confronter à d'autres techniques, à d'autres formes artistiques, sources d'enrichissement culturel, et de vivre des expériences humaines originales où le « vivre ensemble » prime.

La Fédération Française de Danse

Elle organise, aux niveaux départemental, régional et national, les Rencontres chorégraphiques sélectives auxquelles participent nos groupes chorégraphiques (adolescents, jeunes adultes et adultes) avec un succès régulier. Au cours de ses Rencontres, les danseurs de l'association sont aussi remarquables et gratifiés de la possibilité de suivre des stages dits « Jeunes espoirs » avec un chorégraphe de renommée.

Les partenaires institutionnels



La **Ville d'Arles** est un partenaire important. Elle est notre premier financeur. C'est en nous associant à la conception et la réalisation de « Arles par temps de Danse » - festival de danse faisant se croiser amateurs et professionnels - qu'elle permet aussi à nos danseurs de trouver un lieu, un temps et un environnement favorable pour montrer leur travail.

Avec l'élue à la Culture et l'association Incidence, nous élaborons chaque année une édition originale de ce festival. Cela mobilise aussi nos bénévoles durant plusieurs soirées (régie générale, billetterie, catering, sécurité). Dédié pour une grande part à l'improvisation, nous nuancions ce parti pris artistique en proposant nos créations chorégraphiques très écrites et en faisant intervenir de jeunes compagnies régionales.

Nous participons également à l'action « Femmes en mouvement », actions de la Ville sur plusieurs jours accompagnant la journée internationale des droits de la femme.

L'Atelier Saugrenu a aussi régulièrement participé à la Fête de la Musique.



**CONSEIL
GENERAL**
BOUCHES-DU-RHÔNE

Avec le Conseil général des Bouches-du-Rhône, également financeur de notre association, nous renouvelons régulièrement des partenariats.

Nous sommes sollicités pour produire nos créations chorégraphiques aux différents événements qu'organisent le Musée départemental de l'Arles antique (soirées spécifiques, Nuit des Musées) et le Museon Arlaten.

Nous avons également participé à la Fête du Sport en 2013 au « Bateau bleu », siège emblématique du CG13 à Marseille.

Les partenaires associatifs



L'association **Incidence**, avec laquelle se prépare « Arles par temps de danse ».



« **Les Suds, à Arles** ». Depuis des années, l'Atelier Saugrenu met à disposition son studio de danse durant la semaine du Festival pour accueillir des stages de danse (flamenco, danse contemporaine) que celui-ci organise par ailleurs dans de nombreux gymnases de la ville.

Les liens de confiance tissés de longue date nous rapprochent et nous sommes maintenant consultés sur le choix des intervenants.



► Les activités et actions régulières

Les cours réguliers

L'association assure plus de 21 heures de cours hebdomadaires, pour 190 adhérents, tous âges et niveaux confondus.

Tableau d'organisation des cours (2014/2015). Les ateliers chorégraphiques n'y figurent pas (voir plus loin).

Enfants/Ados	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
4 ans (moyen mat.)			16H40 (50 min)		
5 ans (grand mat.)		16h45 (1h00)			
6 ans (CP)	16h45 (1h00)				
7 ans (CE1)		17h45 (1 h 10)			
à partir du cours des 8/10 ans (1h15 chaque cours) les 2 cours sont obligatoires					
8/10 ans (CE2/ CM1)	17h45	+	15H15		
10/12 ans (CM2/ 6ème)			13h50	+	17h15
13/14 ans (5 - 4ème)				17h15 +	18h30
ADOS (3ème et +)			17h45 +	18h30	
Adultes	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Intermédiaires	12h15 (1 h 15)	19h00 (1 h 30)			
Avancés	19h00 (1 h 30)				
Débutants				12h15 (1 h 15)	
Tous niveaux (Placement – Etirement)					14h00 (1h15)

Nous avons adapté nos horaires à la nouvelle organisation du temps scolaire entrée en vigueur à la rentrée 2014/2015.

En 2013/2014, les effectifs se répartissaient comme suit :

15 inscrits chez les 4 ans (dont 2 garçons)	(16 inscrits en 2011/12, 18 en 2012/13)
16 inscrits chez les 5 ans (dont 1 garçon)	(20 inscrits en 2011/12, 13 en 2012/13)
12 inscrits chez les 6 ans	(13 inscrits en 2011/12, 12 en 2012/13)
16 inscrits chez les 7 ans	(8 inscrits en 2011/12, 10 en 2012/13)
13 inscrits chez les 8/10 ans (dont 1 garçon)	(26 inscrits en 2011/12, 22 en 2012/13)
21 inscrits chez les 10/12 ans (dont 1 garçon)	(18 inscrits en 2011/12, 12 en 2012/13)
18 inscrits chez les 13/14 ans	(19 inscrits en 2011/12, 19 en 2012/13)
16 inscrits chez les ados	(17 inscrits en 2011/12, 20 en 2012/13)
60 inscrits chez les adultes (dont 2 hommes)	(53 inscrits en 2011/12, 54 en 2012/13)

L'effectif masculin reste restreint mais est en lente progression depuis des années. Malgré l'évolution saine des mentalités, la pratique de la danse reste encore trop victime d'*a priori* absurdes que nous dénonçons.

Les ateliers chorégraphiques

Les ateliers chorégraphiques mobilisent des danseurs volontaires, et donc parmi les plus investis dans la démarche de création. Les temps consacrés aux travaux de recherche, d'écriture chorégraphique et de répétitions sont indiqués *a minima*. Ils peuvent être plus nombreux selon les besoins des chorégraphes et des danseurs, et le nombre d'évènements au cours desquels elles peuvent être présentées à un public. Il n'y a pas de cotisation supplémentaire pour leurs membres.

L'association atteint, avec la vitalité de ces ateliers et l'enthousiasme qu'ils suscitent auprès de celles et ceux qui y participent, un de ses objectifs forts, concrétisant ainsi la finalité de la pratique de cette discipline artistique.

Les chorégraphies s'élaborent toujours à partir de travaux en commun : choix des thèmes, improvisations, élaboration du propos, création des costumes, de la scénographie, etc... Comme en milieu professionnel, une chorégraphie s'adapte, évolue à chaque représentation. C'est une œuvre où l'investissement de chacun est garant de celui du groupe entier.

Les effectifs sont ceux connus à octobre 2014 pour la saison 2014/2015.

Le groupe des adolescents

6 adolescentes le composent.

Aux 2h30 de cours hebdomadaires s'ajoute 45 minutes de répétition, soit près de 3h30 heures de danse par semaine. A l'approche des représentations, des répétitions supplémentaires peuvent avoir lieu certains week-ends ou durant les vacances scolaires.

L'adolescence est une période charnière et complexe. Il est difficile pour ces jeunes de s'engager et parfois de tenir leur engagement. Le fait d'occuper une place difficilement remplaçable dans une chorégraphie - à l'écriture de laquelle chacun participe - développe aussi le sens de l'engagement, de sa responsabilité propre et vis-à-vis du groupe.

Dans une époque où l'on « zappe à tout-va », un adolescent qui s'implique dans le groupe chorégraphique développe son sens des responsabilités et du partage, son autonomie vis-à-vis de la pression de conformité, sa persévérance et sa créativité. Cela l'aide à se construire et à s'épanouir en trouvant sa place dans la diversité.

Le groupe des jeunes adultes

Il est composé de 8 filles âgées de 15 à 18 ans auxquelles la proposition d'intégrer le groupe est faite en début d'année.

1h15 de répétition par semaine s'ajoute aux 2h30 de danse.

Des répétitions sont programmées systématiquement au cours des vacances scolaires.

On y retrouve beaucoup des « anciens » du groupe adolescents. Les questions de motivation et de persévérance sont implicites. Chacun se sachant choisi est conscient, dès le départ, de l'enjeu qui accompagne son engagement.

Le groupe des adultes

Il est composé de 10 jeunes femmes et d'1 jeune homme. Il travaille 1 samedi par mois (7 heures).

Certains membres sont toujours sur place et suivent les cours hebdomadaires. D'autres, qui poursuivent leurs études hors d'Arles ou qui travaillent à l'extérieur, reviennent spécialement (et parfois de loin !) pour participer à ce groupe. Ils ne s'acquittent alors que de la Licence fédérale pour être couverts dans leur activités et pouvoir accéder aux Rencontres de la FFD.

Les Rencontres fédérales

Les Rencontres chorégraphiques sélectives de la FFD permettent aux groupes de danseurs amateurs des structures affiliées

- de rencontrer et d'échanger avec ceux qui comme eux créent, dans leur département, leur région et au-delà
- d'avoir la possibilité de danser dans des conditions scéniques professionnelles
- de trouver ainsi l'opportunité d'être confronté à un jury de professionnels de la danse et des arts

Les Rencontres sont organisées par les Comités départementaux et régionaux et, au niveau national, par la Fédération avec l'appui des comités locaux qui accueillent les Rencontres nationales.

L'Atelier Saugrenu participe à ces rencontres tous les ans depuis 1988. Elles font partie des temps forts de nos activités parce qu'elles sont riches en émotions et en échanges et que, pour beaucoup de nos jeunes, elles permettent de côtoyer un univers (scènes, loges, artistes, techniciens) qui n'est plus alors un domaine réservé à quelques privilégiés.

Les groupes que nous présentons depuis ont régulièrement franchis les étapes départementales et régionales et sont parvenus à plusieurs reprises au niveau national où des médailles de bronze, d'argent et d'or ont été rapportées. Dans ces dernières années, par exemple :

2014 Médailles de Bronze pour les Jeunes adultes et pour les Adultes

2013 Médailles d'Or pour les Adultes et médaille d'Argent pour les Jeunes adultes

2012 Médaille de Bronze pour les Jeunes adultes

Quand les groupes n'ont pas eu de médaille, ils ont été qualifiés « Niveau national » par la FFD, voire obtenu des mentions, ce qui n'est pas attribué à tous les groupes qui participent à ce niveau.

Si cela est gratifiant pour chacun et pour notre association, et témoigne de la qualité du travail de nos groupes auprès de leurs enseignantes, nous ne cherchons pas à favoriser un esprit de compétition ou de performance pour la simple recherche d'honneurs et de récompenses. Ce sont des moteurs, pas des buts à atteindre « à tout prix ». Nous croyons que les appréciations et critiques des jurys, dans les entretiens et les relectures de nos chorégraphies, sont plus importants, pour nous conforter dans notre travail, que le fait d'être mieux ou davantage médaillés que d'autres.

C'est l'esprit qui prévaut dans notre association et c'est à cela qu'adhèrent nos danseurs et leur entourage. Le fait que les Rencontres nationales se déroulent parfois bien loin d'Arles (Brest, Montluçon, Charleville-Mézières,...) transforme nos participations en aventures qui, durant quelques jours, soudent encore plus nos membres, les bénévoles accompagnateurs, et fabrique des souvenirs inoubliables. Cela fait l'esprit grande famille de notre association !

Les cours publics

Avant les vacances de Noël, un cours par classe est public. Pour les tout-petits, c'est « le *pesta*cle de Noël ». Pour les parents, les familles, c'est aussi l'occasion de voir de l'intérieur le déroulement d'un cours et d'avoir un repère leur permettant d'apprécier, en fin de saison, les progrès accomplis.

Le spectacle de fin d'année

Chaque mois de juin, nous voulons donner à voir un beau, un grand, un vrai spectacle ! Et, tous les ans sur la scène du Théâtre Antique d'Arles, nous y mettons toutes nos énergies en le préparant avec soin.

Chaque classe d'âge présente une chorégraphie et les groupes chorégraphiques trouvent une nouvelle occasion de se produire, souvent auréolés d'un parcours méritant aux Rencontres fédérales. Participer au spectacle n'est pas obligatoire, et si c'est exceptionnel chez les plus jeunes, quelques adultes n'osent pas monter sur scène. Pour beaucoup, c'est une occasion unique dans l'année d'affronter un public - pourtant acquis - et leur trac.

Le spectacle réunit en moyenne 150 danseurs sur scène, 600 spectateurs sur les gradins et une quinzaine de bénévoles pour assurer tous les postes nécessaires au bon déroulement de cette soirée. S'ajoutent les techniciens de la Ville d'Arles et des agents de sécurité prestataires.

Arles par temps de danse

Notre association présentait régulièrement des soirées de soli et duos que préparent régulièrement nos danseurs qui choisissent l'Option Danse aux épreuves du Baccalauréat. L'association Incidence, titulaire d'une licence d'entrepreneur de spectacles produisait de son côté des créations basées sur l'improvisation.

La Ville d'Arles, sous l'impulsion d'une élue à la Culture passionnée par cet art, a souhaité proposer une action commune, avec l'intention de faire se croiser les pratiques amateurs et professionnelles. Ainsi est né « Les premiers pas » devenu par la suite « [Arles par temps de danse](#) ».

Tous les ans, aux alentours du mois de mai, c'est plusieurs jours de festival que nous co-organisons dans l'ancienne Eglise des Frères Prêcheurs. Des compagnies professionnelles se croisent avec les classes d'UNSS danse des collèges toujours invitées, ainsi qu'avec les danseurs de l'Atelier Saugrenu. Les futurs bacheliers viennent rôder leurs chorégraphies aux côtés de tous les duos, soli et trios qui souhaitent montrer un travail personnel, sans autre enjeu que d'y prendre plaisir. Les groupes chorégraphiques interviennent aussi, bien évidemment.

Les conditions sont professionnelles : répétitions, scène, régies son et lumières, loges, catering.

Nous travaillons avec Incidence et la nouvelle municipalité à la prochaine édition de cette manifestation avec l'intention de lui donner une meilleure visibilité et donc une plus grande audience.

Les collaborations diverses

Nous souhaitons collaborer à des projets innovants et contribuer à des échanges qui viendraient diversifier les ouvertures proposées aux membres de notre association. Nous avons régulièrement des partenariats institutionnels et d'autres avec le monde associatif.

Les musées départementaux d'Arles

Museon Arlaten (musée ethnographique fondé par Frédéric Mistral en 1896) : lors des festivités précédant sa [fermeture provisoire pour travaux](#), nous avons présenté deux créations originales.

Musée départementale de l'Arles antique : nous travaillons régulièrement avec le Services des publics et de la Médiation autour des expositions et événements qui se déroulent dans ses murs : Nuits des Musées, exposition Rodin ont donné l'occasion de créations originales dans un cadre somptueux et totalement atypique. Les adolescents et jeunes adultes sont toujours fascinés de répéter hors horaires d'ouverture au public, dans un musée « rien que pour eux », au milieu de trésors de la romanité. A chaque fois, les spectacles ont réuni un public enthousiaste et ravi. C'est aussi pour les jeunes danseurs un moyen de côtoyer d'autres formes artistiques et de danser au cœur d'un public. Prochain rendez-vous : une chorégraphie autour du [chaland romain](#).

La Ville d'Arles pour « [Femmes en mouvement](#) » : nous présentons régulièrement, pour cette manifestation, des chorégraphies avec des adultes qui ne font pas partie du groupe chorégraphique. Ils s'engagent par coup de cœur pour cette manifestation participant à la « Journée internationale des droits de la femme ». Les groupes chorégraphiques jeunes adultes et adultes trouvent aussi l'occasion d'y danser. Nous poursuivons cette collaboration récurrente... et militante.

Semaine de la Danse à Simiane : il s'agit d'une biennale proposant une soirée ouverte aux associations régionales. Nos danseurs aiment s'y produire dans un cadre qui permet les échanges et les liens avec les autres associations.

► L'évaluation

Evaluation quantitative

Au cours de son existence, notre association a connu un pic à 198 adhérents. Avec 2 enseignantes, c'est un effectif plafond. Pour reprendre les chiffres déjà indiqués en page 12, l'effectif en 2013/2014 étaient (avec évolution sur 3 ans) au total de **190 adhérents** :

	4 ans	5 ans	6 ans	7 ans	8/10 ans	10/12 ans	13/14 ans	Ados	Adultes
2013/14	15	16	12	16	13	21	18	16	60
2012/13	18	13	12	10	22	12	19	20	54
2011/12	16	20	13	8	26	18	19	17	53

En pourcentages pour 2013/2014

	4 ans	5 ans	6 ans	7 ans	8/10 ans	10/12 ans	13/14 ans	Ados	Adultes
2013/14	8,02	8,42	6,31	8,42	6,84	11,05	9,47	8,42	31,57

L'évolution vers une parité filles/garçons est sensible depuis une dizaine d'année... mais nous restons encore loin du compte.

Nombre de garçons par tranches d'âges :

- 2 chez les 4 ans
- 1 chez les 5 ans
- 1 chez les 8/10 ans
- 1 chez les 10/12 ans
- 2 chez les adultes

Les cours des 4 ans sont « pris d'assaut », souvent dès la fin de la saison pour la rentrée suivante. Nous ne faisons pas de pré-inscription avant la rentrée afin d'être équitables et les inscriptions se font dans l'ordre d'arrivée.

Les premiers chiffres de la rentrée 2014/2015 peuvent laisser imaginer une légère baisse des effectifs (mais les inscriptions ne sont pas closes).

La réforme des rythmes scolaires en est la cause identifiée. Certains enfants ne peuvent plus venir après le temps en milieu scolaire et cela malgré le casse-tête qu'a été la refonte de nos horaires pour tenter de ne pénaliser personne et d'assurer une répartition des horaires soutenable pour les adhérents et nos enseignantes.

Evaluation qualitative

- La notoriété de notre association, son statut d'opérateur culturel reconnu sur Arles et plus largement dans le monde de la danse amateur, les effectifs que nous devons maîtriser parfois pour que la quantité ne nuise pas à la qualité de nos actions sont des indicateurs qui nous sont favorables.

- Les bons résultats des groupes chorégraphiques, le nombre de manifestations auxquelles nous participons et la réussite, toujours au rendez-vous, de notre spectacle de fin d'année s'ajoutent aux indicateurs précités.
- Quand nous demandons à nos adhérents de dire en quelques mots ce qui caractérise l'Atelier Saugrenu, ils disent, par exemple et sans ordre prédéterminé : l'ouverture, la bienveillance, la créativité, la bonne humeur, la pédagogie, la générosité, l'esprit de famille, les cotisations abordables, la participation à la vie associative,...
- Les parents de nos jeunes adhérents relèvent les apports de cette pratique corporelle et artistique :
 - développement de la concentration, de l'expression, de la confiance en soi et de l'assurance
 - développement de la sociabilité, de la capacité à s'intégrer dans un groupe et à interagir positivement avec lui

Tous ces retours nourrissent notre engagement et contribuent à lui donner son sens.

Nous restons toujours à l'écoute de nos membres, nous les incitons à s'exprimer à chaque occasion de rencontres - lors des activités, de l'Assemblée générale - mais aussi en rejoignant notre Conseil d'administration ouvert. Cela ne fait qu'accroître la diversité et la qualité de nos échanges.

► Les perspectives de développement

Nous privilégions une gestion prudente de notre association. Dans une période économique difficile pour tous, marquée aussi par une diminution des financements publics, toute action de développement demande une étude préalable. Le Conseil d'administration privilégie toujours par ses décisions, le meilleur compromis possible entre les projets nouveaux, la qualité des activités proposées et la pérennité de la structure.

Cours réguliers

Nous espérons toujours les travaux qui devraient agrandir nos locaux et, plus particulièrement, la salle de danse.

Il était aussi envisagé de pouvoir utiliser une salle attenante supplémentaire, aménagée et mutualisée. Cela nous permettrait, en particulier, d'accueillir plus de jeunes désireux de suivre nos activités. Ce projet municipal est en suspens.

Les stages

Nous encourageons nos danseurs à faire des stages pour s'ouvrir à d'autres approches de la danse contemporaine. Nous avons peu d'occasions régulières d'en organiser nous-mêmes ou avec un partenaire. Une réflexion, comme une étude de faisabilité, sont amorcées pour répondre aux besoins exprimés par nos adhérents.

